

te ne l'apperçut point; ce qui m'épargna une furieuse secouffe. Pour le sauver des griffes de ces oiseaux de proie, qui sont des voleurs privilégiés, je fis si bien qu'avec mes dents je le détachai de l'anneau, & le gardai dans ma bouche.

Ce qui, sans doute, avoit déterminé le maltôtier à me faire gîter si promptement au Châtelier, c'est qu'il avoit appris qu'il en devoit partir incessamment un grand convoi pour le Canada. Je n'eus pas en effet le chagrin de coucher sur la paille; car dès la nuit même je sortis de prison pour être transporté à Québec avec tous les honnêtes gens que la Cour envoyoit alors dans cette colonie. Quand je sus que je devois être de ce voyage involontaire, & qu'il fut question de se mettre en chemin, je m'avisai pour mes pechés de faire le rétif, & de protester qu'en m'arrêtant on s'étoit trompé; on se moqua de mes plaintes, & je n'y gagnai que des gourmadés, ou, pour parler plus juste, les Officiers qui avoient ordre de nous conduire étoient payés pour cela. Je leur avois été bien recommandé. C'est de quoi je m'apperçus lorsqu'au lieu de me faire aller à pied avec un grand nombre de malheureux qu'on menoit comme moi par force en Canada, on me fit l'honneur de me mettre parmi les personnes de distinction, je veux dire avec celles